

*Questions orales*

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, le député semble laisser entendre que nous pourrions réglementer les prix alimentaires et . . .

**Une voix:** Les taux d'intérêt.

**M. Trudeau:** . . . pour ramener le taux d'inflation à 10 p. 100.

**Une voix:** Non, les taux d'intérêt.

**M. Trudeau:** Comme les députés n'ont pas écouté la question de leur collègue, je ne peux donc, madame le Président, y répondre.

## DEMANDE D'AJOURNEMENT DU DÉBAT SUR LA RÉOLUTION CONSTITUTIONNELLE

**M. Bob Corbett (Fundy-Royal):** Madame le Président, le premier ministre vient de prendre le contre-pied de cette question et n'y a pas répondu du tout. Le sondage Gallup montre que l'inflation est une préoccupation importante pour plus de la moitié de nos concitoyens. En fait, un sondage récent montre même que cette question revêt énormément d'importance pour plus de 70 p. 100 des Québécois. Pour cette raison et parce que plus de 60 p. 100 de nos concitoyens désapprouvent la façon dont le gouvernement s'y prend pour rapatrier la constitution, pourquoi le premier ministre ne suspend-il pas le débat sur cette motion en attendant que la Cour suprême du Canada rende une décision sur sa légalité, et pourquoi ne mobilise-t-il pas toutes les énergies sur l'étude de mesures destinées à juguler l'inflation, mesures sur lesquelles les députés de ce côté-ci de la Chambre sont prêts à l'appuyer?

**Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre):** Madame le Président, j'approuve l'entrée en matière de cette question. Le député laisse entendre que nous devrions aborder d'autres dossiers . . .

**M. Crosbie:** Vous le devriez.

**M. Trudeau:** . . . notamment dans le domaine financier. Nous avons essayé hier toute la journée d'étudier le bill sur le pouvoir d'emprunt mais l'opposition officielle, qui rançonne le Parlement, nous a empêchés de le faire.

**Une voix:** Encore une question de privilège!

**M. Trudeau:** J'espère qu'ils seront un peu plus logiques avec eux-mêmes. J'espère, s'ils veulent effectivement que nous abordions d'autres dossiers, comme nous avons essayé de le faire hier, qu'ils nous en donneront la possibilité aujourd'hui sauf si, bien entendu, le chef de l'opposition est prêt à acquiescer à la proposition du chef du Nouveau parti démocratique, proposition qui répondrait tout à fait au souci de l'honorable représentant. Si nous pouvions nous entendre pour adopter un ordre de la Chambre du genre de celui que le chef du Nouveau parti démocratique a proposé, nous pourrions expédier toute cette affaire en quelques jours—c'est ce qu'il a dit—puis, nous pourrions aborder d'autres dossiers, notamment celui de l'inflation.

## LES PÊCHES

## LE COÛT DU PROGRAMME DE CONTRÔLE DE LA QUALITÉ—LA GARANTIE CONCERNANT LES AVANTAGES POUR LES PÊCHEURS

**M. Ted Miller (Nanaïmo-Alberni):** Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches et des Océans. L'opposition croissante qui se manifeste dans la région de l'Atlantique à l'endroit du programme du contrôle de la qualité annoncé par le gouvernement—en particulier celle des pêcheurs et des travailleurs du secteur alimentaire et de secteurs connexes—tient tout simplement au fait qu'ils estiment que le fardeau du coût de ce programme retombe sur les pêcheurs et qu'on ne leur donne aucune garantie qu'ils bénéficieront de cette hausse qualitative de leurs produits.

Le ministre peut-il donner aux pêcheurs de la région de l'Atlantique l'assurance que son ministère étudie des moyens de faire en sorte qu'ils seront mieux rémunérés s'ils fournissent des produits de meilleure qualité.

**L'hon. Roméo LeBlanc (ministre des Pêches et des Océans):** Madame le Président, je ne vois guère comment je pourrais intervenir dans les négociations entre pêcheurs et conditionneurs en matière de prix, mais je sais une chose: si nous ne faisons rien pour protéger notre place sur le marché et pour assurer un niveau de qualité constant pour le poisson que nous exportons, je puis prédire au député que le prix chutera et que nous serons les premiers à souffrir du rétrécissement du marché.

**M. Miller:** Personne dans le secteur de la pêche ne conteste qu'il est souhaitable d'augmenter la qualité de nos produits. Ce que les pêcheurs disent, c'est qu'ils devront augmenter leur mise de fonds et employer davantage de main-d'œuvre sur leurs bateaux alors qu'il n'existe dans trois provinces de l'Atlantique aucun contrat de travail qui leur garantirait un juste prix. Je veux que le ministre me dise si tout ce qu'ils peuvent espérer c'est une hausse du prix de leurs produits ou s'il existe certains autres mécanismes qui lui permettent de leur garantir que s'ils investissent plus d'argent ils en tireront des avantages?

**M. LeBlanc:** Madame le Président, ce n'est pas une question d'espoir; c'est un fait. Des 8 millions affectés au programme de subventions pour la construction de navires pour l'année financière qui a débuté hier, 2 millions sont prévus pour l'amélioration des installations d'entreposage et de réfrigération, le matériel de transport ou les appareils à vider le poisson, etc. qui sont utilisés sur les bateaux de pêche. Deux millions de dollars sont déjà réservés pour ce programme et d'autres fonds sont disponibles si les pêcheurs en font la demande.

● (1500)

En ce qui concerne les trois provinces que le député a mentionnées, où les pêcheurs ne sont pas encore autorisés légalement à se syndiquer et à négocier collectivement les prix du poisson, je ne peux que donner un conseil aux pêcheurs: ils devraient se débarrasser des trois gouvernements conservateurs qui dirigent ces provinces.